

Neutre	Potentiel	4%
Objectif de cours		17,50 €
Cours au 21/12/2011 (c)		16,90 €
NYSE Alternext		
Reuters / Bloomberg	ALWEB.PA / ALWEB:FP	

Weborama

Media

Création d'une Joint Venture avec Hi-Media en Angleterre

Performances (%)	Ytd	1m	3m	12m
Perf. Absolue	4,6%	5,9%	13,0%	14,5%
Perf Small 90	-21,1%	-2,9%	-10,8%	25,1%

Informations boursières (en M€)	
Capitalisation (M€)	57,7
Nb de titres (en millions)	3,4
Flottant	34%
Volume 6 mois (titres)	1 169
Extrêmes 12 mois	13,38 € 18,16 €

Données financières (en M€)				
au 31/12	2009	2010	2011e	2012e
CA	10,8	15,2	22,1	30,6
var %	24,7%	40,3%	45,4%	38,1%
EBE	2,7	3,8	5,4	7,2
% CA	25,2%	24,9%	24,2%	23,6%
ROC	2,1	2,9	4,1	5,5
% CA	19,5%	19,0%	18,6%	18,0%
RN	1,6	2,4	3,3	4,4
% CA	15,1%	15,7%	15,1%	14,5%
Bnpa (€)	0,56	0,76	0,99	1,32
Gearing (%)	-35%	-17%	-20%	-17%
ROCE (%)	54%	41%	46%	43%
ROE (%)	18%	18%	22%	25%
Dette nette 2010	-2,2			
Dividende n	0,35			
Yield (%)	2%			

Ratios				
	2009	2010	2011e	2012e
VE/CA (x)	5,1	3,7	2,5	1,8
VE/EBE (x)	20,5	14,8	10,4	7,8
VE/ROC (x)	26,4	19,3	13,6	10,2
PE (x)	29,8	21,3	15,8	12,3

Analyste :
 Cécile Aboulian
 01 44 70 20 70
caboulian@euroland-finance.com

Création d'une joint venture avec Hi-Media

Weborama a créé une joint venture à 50/50 avec Hi-Media le vendredi 16 décembre 2011. La nouvelle entité s'appellera Hi-Media UK. Weborama continuera, indépendamment, à commercialiser sa technologie de gestion de campagne et de ciblage via sa filiale Weborama UK. Hi-Media, de son côté, poursuivra de façon autonome la commercialisation de ses solutions de paiement Hi-Pay et Allo Pass en Angleterre.

Commentaires

La création de la JV constitue une opportunité pour Weborama qui a ouvert son bureau anglais au S1 2010 dans un contexte concurrentiel tendu. La JV va permettre de proposer une offre Media enrichie avec :

- L'Ad Exchange et le réseau d'éditeurs de Hi-media (avec des sites premiums en exclusivité tels que Visit London ou The Football league)
- Les solutions de ciblage et de publicité rich media de Weborama

La nouvelle offre devrait permettre à la JV anglaise de recruter de nouveaux sites éditeurs premiums et d'optimiser les campagnes publicitaires à la performance des annonceurs.

La Joint Venture devrait générer un CA 2012 compris entre 3 M€ et 4 M€ et une marge opérationnelle proche de zero. L'opération serait ainsi légèrement dilutive en termes de marge opérationnelle. Le CA généré en Angleterre par Weborama devrait ainsi atteindre, selon nous, 1,5 M€ (env.1,8 M€). En intégrant ces perspectives dans nos estimations, nous relevons le CA 2012 de 28,8 M€ à 30,6 M€ avec un résultat opérationnel 2012 qui reste stable à 5,5 M€. La MOP 2012 passe ainsi de 19,0% à 18,0%.

Recommandation

Compte tenu de la hausse des prévisions sur le CA 2012 et du maintien des perspectives de résultat opérationnel en 2012, nous maintenons notre Target Price à 17,50€ et notre recommandation à Neutre.

Système de recommandations :

Les recommandations d'EuroLand Finance portent sur les six prochains mois et sont définies comme suit :

Achat : Potentiel de hausse du titre supérieur à 20% en absolu, fondamentaux satisfaisants à excellents.

Neutre : Potentiel du titre compris entre -20% et +20% en absolu par rapport au cours actuel.

Vendre : Potentiel de baisse du titre supérieur à 20% en absolu, fondamentaux dégradés ou valorisation excessive.

Sous revue : La recommandation est sous revue en raison d'une opération capitalistique (OPA / OPE / Augmentation de capital...), un changement d'analyste ou une situation de conflit d'intérêt temporaire entre Euroland Finance et l'émetteur.

Historique des recommandations sur les 12 derniers mois :

Achat : Du 22/12/10 au 07/02/2011

Neutre : Depuis le 07/02/2011

Vendre : (-).

Sous revue : (-).

Méthodes d'évaluation :

Ce document peut évoquer des méthodes d'évaluation dont les définitions résumées sont les suivantes :

1/ Méthode des comparaisons boursières : les multiples de valorisation de la société évaluée sont comparés à ceux d'un échantillon de sociétés du même secteur d'activité, ou d'un profil financier similaire. La moyenne de l'échantillon établit une référence de valorisation, à laquelle l'analyste ajoute le cas échéant des décotes ou des primes résultant de sa perception des caractéristiques spécifiques de la société évaluée (statut juridique, perspectives de croissance, niveau de rentabilité...).

2/ Méthode de l'ANR : l'Actif Net Réévalué est une évaluation de la valeur de marché des actifs au bilan d'une société par la méthode qui apparaît la plus pertinente à l'analyste.

3/ Méthode de la somme des parties : la somme des parties consiste à valoriser séparément les activités d'une société sur la base de méthodes appropriées à chacune de ces activités puis à les additionner.

4/ Méthode des DCF : la méthode des cash-flows actualisés consiste à déterminer la valeur actuelle des liquidités qu'une société dégagera dans le futur. Les projections de cash flows sont établies par l'analyste en fonction de ses hypothèses et de sa modélisation. Le taux d'actualisation utilisé est le coût moyen pondéré du capital, qui représente le coût de la dette de l'entreprise et le coût théorique des capitaux propres estimés par l'analyste, pondérés par le poids de chacune de ces deux composantes dans le financement de la société.

5/ Méthode des multiples de transactions : la méthode consiste à appliquer à la société évaluée les multiples observés dans des transactions déjà réalisées sur des sociétés comparables.

6/ Méthode de l'actualisation des dividendes : la méthode consiste à établir la valeur actualisée des dividendes qui seront perçus par l'actionnaire d'une société, à partir d'une projection des dividendes réalisée par l'analyste et d'un taux d'actualisation jugé pertinent (généralement le coût théorique des fonds propres).

7/ Méthode de l'EVA : la méthode "Economic Value Added" consiste à déterminer le surcroît annuel de rentabilité dégagé par une société sur ses actifs par rapport à son coût du capital (écart également appelé "création de valeur"). Ce surcroît de rentabilité est ensuite actualisé pour les années à venir avec un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital, et le résultat obtenu est ajouté à l'actif net comptable.

DETECTION DE CONFLITS D'INTERETS POTENTIELS

Corporate Finance	Intérêt personnel de l'analyste	Détention d'actifs de l'émetteur	Communication préalable à l'émetteur	Contrat de liquidité	Contrat Eurovalue*
Non	Non	Non	Non	Oui	Oui

* Animation boursière comprenant un suivi régulier en terme d'analyse financière avec ou non liquidité

La présente étude est diffusée à titre purement informatif et ne constitue en aucune façon un document de sollicitation en vue de l'achat ou de la vente des instruments financiers émis par la société objet de l'étude.

Cette étude a été réalisée par et contient l'opinion qu'EuroLand Finance s'est forgée sur le fondement d'information provenant de sources présumées fiables par EuroLand Finance, sans toutefois que cette dernière garantisse de quelque façon que ce soit l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations et sans que sa responsabilité, ni celle de ses dirigeants et collaborateurs, puisse être engagée en aucune manière à ce titre.

Il est important de noter qu'EuroLand Finance conduit ses analyses en toute indépendance, guidée par le souci d'identifier les atouts, les faiblesses et le degré de risque propre à chacune des sociétés étudiées. Toutes les opinions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette étude reflètent le jugement d'EuroLand Finance à la date à laquelle elle est publiée, et peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis, ni notification.

EuroLand Finance attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la société objet de la présente étude, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Finance dans le cadre de l'établissement de cette étude.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la société mentionnée dans la présente étude, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière. Les performances passées et données historiques ne constituent en aucun cas une garantie du futur. Du fait de la présente publication, ni EuroLand Finance, ni aucun de ses dirigeants ou collaborateurs ne peuvent être tenus responsables d'une quelconque décision d'investissement.

EuroLand Finance est réglementée par le CECEI, la Commission bancaire et l'Autorité des marchés financiers et a mis dans ce cadre en place des procédures appropriées de séparations des activités visant en particulier à prévenir les conflits d'intérêt entre ses activités de Recherche et ses autres activités. Ces « Murailles de Chine » peuvent être détaillées sur demande auprès du Responsable de la conformité. A la date de cette publication, EuroLand Finance peut être en conflit d'intérêt avec l'émetteur mentionné. En particulier, il se peut ainsi que EuroLand Finance ou toute personne morale ou physique liée, leurs dirigeants, leurs représentants légaux ou leurs salariés aient investi pour leur propre compte ou agissent ou envisagent d'agir, dans les douze mois à venir, en tant que conseiller, apporteur de liquidité, teneur de marché d'une des sociétés mentionnées dans cette publication.

Aucune partie de la présente étude ne peut être reproduite ou diffusée de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Finance. Ce document ne peut être distribué au Royaume-Uni qu'aux seules personnes autorisées ou exemptées au sens du UK Financial Services Act 186 ou aux personnes du type décrit à l'article 11(3) du Financial services Act. La transmission, l'envoi ou la distribution de ce document sont interdits aux Etats-Unis ou à un quelconque ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (au sens de la règle « S » du U.S. Securities Act de 1993).

EuroLand Finance est une entreprise d'investissement agréée par le Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (CECEI). En outre l'activité d'EuroLand Finance est soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

EuroLand Finance
17 avenue George V
75008 Paris
01 44 70 20 80